

**Document à utiliser de préférence comme Déclaration sur l'honneur**

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

L'arrêté royal du 17 octobre 2011 relatif aux attestations de sécurité pour le secteur nucléaire et réglant l'accès aux zones de sécurité, aux matières nucléaires ou aux documents nucléaires dans certaines circonstances particulières, prévoit en règle générale, qu'une attestation de sécurité ou une autorisation d'accès ne peut en principe pas être renouvelée dans un délai de trois ans à compter du jour suivant la date de son expiration.

Pour vérifier cette donnée, une Déclaration sur l'Honneur doit être jointe à la demande d'attestation de sécurité (articles 4, 5, 17 et 18) ou d'autorisation d'accès (articles 12 et 13). L'objectif est de prouver qu'aucune attestation de sécurité ou autorisation d'accès n'a été délivrée à la personne concernée au cours de cette période de trois ans.

Il est préférable d'utiliser le présent document en guise de Déclaration sur l'Honneur. Il doit être complété en deux exemplaires, l'un étant destiné à la personne concernée et l'autre au Directeur général de l'Agence Fédérale pour le Contrôle Nucléaire, autorité compétente pour délivrer l'attestation de sécurité ou l'autorisation d'accès.

La personne concernée a la possibilité d'établir, sur la seconde page du présent formulaire, la liste des employeurs, établissements, entreprises ou entités chez qui ou pour lesquels elle a effectué des prestations de travaux ou de services, des stages ou des formations au cours des trois dernières années.

Afin de permettre de vérifier si la personne concernée a suivi une formation ou a exercé des activités professionnelles dans des installations nucléaires ou d'entreprises de transport nucléaire, la personne concernée indique également si par le passé elle a déjà porté un dosimètre dans le cadre de sa formation, de son stage ou de ses activités professionnelles.

Je soussigné(e),

.....(nom et prénom)  
.....(numéro national)

Habitant à,

.....(rue et numéro)  
.....(code postal et commune)

Demandant une attestation de sécurité/une autorisation d'accès au titre de:

.....  
.....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir reçu au cours des trois dernières années une attestation de sécurité ou une autorisation d'accès pour le secteur nucléaire.

(Ecrire la mention : "Certifiée sincère et véritable") :

Rédigé en deux exemplaire à .....(lieu)  
Le .....(date)

.....(signature)  
.....(nom et prénom de la personne concernée en majuscules).

**Employeurs, établissements, entreprises ou entités où la personne concernée a effectué des prestations de travail ou de service, des stages ou des formations au cours des trois dernières années précédentes:**

- Période : du XX/XX/XXXX au XX/XX/XXXX  
Nom et adresse de l'employeur, de l'établissement, de l'entreprise ou de l'entité :  
.....  
.....  
Utilisation d'un dosimètre personnel:  
.....  
.....
  
- Période : du XX/XX/XXXX au XX/XX/XXXX  
Nom et adresse de l'employeur, de l'établissement, de l'entreprise ou de l'entité :  
.....  
.....  
Utilisation d'un dosimètre personnel:  
.....  
.....
  
- Période : du XX/XX/XXXX au XX/XX/XXXX  
Nom et adresse de l'employeur, de l'établissement, de l'entreprise ou de l'entité :  
.....  
.....  
Utilisation d'un dosimètre personnel:  
.....  
.....
  
- Période : du XX/XX/XXXX au XX/XX/XXXX  
Nom et adresse de l'employeur, de l'établissement, de l'entreprise ou de l'entité :  
.....  
.....  
Utilisation d'un dosimètre personnel:  
.....  
.....
  
- Période : du XX/XX/XXXX au XX/XX/XXXX  
Nom et adresse de l'employeur, de l'établissement, de l'entreprise ou de l'entité :  
.....  
.....  
Utilisation d'un dosimètre personnel:  
.....  
.....

Au cours de votre formation, des stages que vous avez suivis ou de vos activités professionnelles passées, avez-vous été déjà amené à porter un dosimètre ?

Oui/Non

Veuillez spécifier les dates, même approximatives, si ne pas repris dans la liste susmentionnée.

Si l'espace sur la présente feuille est insuffisante, veuillez continuer la liste sur une ou plusieurs pages supplémentaires.